

## LUNDI 11 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille dix-huit à 20h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1  
Marc St-Aubin, conseiller #3  
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5

Ronald Roberts, conseiller #4  
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Marc Ballard, conseiller #2 (absence motivée)

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

### 1. OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 20:05

### 2. POUR ADOPTER DE L'ORDRE DU JOUR

**180611-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 9 mai 2018
- 4.0 Avis de motion et règlements
  - 4.1 Adoption du règlement 18-103 concernant les modalités de publication des avis publics de la municipalité de Boileau
  - 4.2 Avis de motion et projet de règlement concernant le règlement 18-104
  - 4.3 Avis de motion et projet de règlement concernant le règlement 18-105
  - 4.4 Avis de motion et projet de règlement concernant le règlement 18-106
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
  - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
  - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
  - 6.2 Demande de don – Les loisirs de Boileau
  - 6.3 Entériner la nomination d'un chef d'équipe au département de la voirie
  - 6.4 Soumission – Travaux de stabilisation de la berge de la rivière Maskinongé
  - 6.5 Achat et installation de caméras de surveillance au garage municipal
  - 6.6 Achat de dos d'âne
  - 6.7 Demande d'assistance des pompiers de Namur pour le feu de la St-Jean
  - 6.8 Inspection et repérage d'amiante
  - 6.9 Achat d'une application informatique – PG Solutions – Paie
  - 6.10 Tarification d'utilisation du conteneur
- 7.0 Finances
  - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 31 mai 2018
  - 7.2 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
  - 8.1 Rapport du maire 2017
  - 8.2 Rapport de l'auditeur sur le cout net de la collecte sélective de matières recyclables
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Correspondances diverses
- 12.0 Levée de la séance

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adopté à l'unanimité.**

### **3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2018**

**180611-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2018 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

#### **4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-103 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU**

**ATTENDU** que le conseil peut désigner, en vertu de l'article 431 du Code Municipal les endroits où sont affichés les avis publics, à deux endroits différents fixés de temps à autre par résolution;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 433.3 du Code Municipal, la municipalité détermine les modalités de publications de ses avis publics;

**ATTENDU** que ces modalités peuvent différer selon le type d'avis, mais le règlement doit prévoir une publication sur internet;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance ordinaire du 9 mai 2018;

**ATTENDU** que ce règlement abroge tous règlements ou résolutions antérieurs portant sur ce sujet;

**ATTENDU** qu'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du 9 mai 2018;

**180611-03 Il est PROPOSE par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**Et SECONDÉ par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** le conseil municipal de Boileau ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

#### **ARTICLE 2**

Les avis publics pour des fins municipales sont affichés aux endroits suivants :

- Bureau municipal
- Parc municipal
- Sur le site officiel de la municipalité de Boileau à l'adresse suivante : [www.boileau.ca](http://www.boileau.ca)

Seule une résolution peut modifier les endroits d'affichage sur le territoire

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement abroge et remplace en entier et à toutes fins que de droits toute réglementation municipale antérieure sur le présent sujet.

#### **ARTICLE 4**

Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE RÈGLEMENT 18-104**

**180611-04** Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Wayne Conklin qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-104 abrogeant le règlement 178 pour encourager le développement résidentiel, industriel, commercial et agricole dans la municipalité du Canton de Ponsonby;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

**CONFORMÉMENT** avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4.3 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 18-105**

**180611-05** Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Barbara Mapp qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-105 abrogeant le règlement 96-022 décrétant un crédit de taxes foncières sur la valeur du bâtiment pour toutes nouvelles constructions;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

**CONFORMÉMENT** avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **180611-06 4.4 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 18-106**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc St-Aubin qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-106 concernant l'administration des finances et délégrant au secrétaire-trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant le règlement 16-087 concernant l'administration des finances et délégrant au secrétaire-trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

**CONFORMÉMENT** avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adoptée à l'unanimité**

## **5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL**

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

## **6.0 RÉSOLUTIONS**

### **6.1 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018**

**ATTENDU** qu'une reddition de compte doit être préparée par la municipalité relative à la subvention reçue au montant de 514 560\$;

**ATTENDU** qu'afin de se conformer aux exigences du programme, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin de produire un rapport d'audit sur cette reddition de compte;

**180611-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit et afin de produire un rapport relatif à la reddition de compte préparée par la municipalité, celle-ci faisant suite à la subvention obtenue dans le cadre du programme TECQ 2014 - 2018

**Adopté à l'unanimité**

### **6.2 DEMANDE DE DON – LES LOISIRS DE BOILEAU**

**ATTENDU** que Les Loisirs de Boileau ont fait une demande d'aide financière de l'ordre de 700.00\$;

**180611-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** la Municipalité accorde sa contribution au montant de 700.00\$ et qu'elle assume aussi les frais de nettoyage hebdomadaire de la salle des loisirs

**Adopté à l'unanimité**

### **6.3 ENTÉRINER LA NOMINATION D'UN CHEF D'ÉQUIPE AU DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE**

**ATTENDU** que l'inspecteur municipal en voirie est en congé de maladie

**ATTENDU** que la nomination d'un chef d'équipe s'impose pour répondre au besoin du département de la voirie la municipalité;

**180611-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** la Municipalité entérine la nomination de monsieur Keith Currie à titre de chef d'équipe pour le département de la voirie, et ce, jusqu'au retour du congé de maladie de l'inspecteur en voirie.

**Adopté à l'unanimité**

### **6.4 SOUSSION – TRAVAUX DE STABILISATION DE LA BERGE DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ**

**ATTENDU** que cinq (5) invitations à pour soumissionner aux travaux de stabilisation de la berge de la rivière Maskinongé;

**ATTENDU** que seulement deux (2) ont été déposés par les contracteurs suivants :

1. Construction FGK inc. Prix 52 344.00\$ / taxes en sus
2. 9088-9569 Québec inc. Prix 42 899.70\$ / taxes en sus

**ATTENDU** suite à la vérification des soumissions et que la plus basse est conforme au devis

**180611-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** la soumission de 9088-9569 Québec inc. soit retenue au prix précité;

**QUE** la directrice générale, secrétaire-trésorière fasse parvenir une copie de cette résolution au Ministère de la Sécurité Publique

**Adopté à l'unanimité**

**6.5 ACHAT ET INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AU GARAGE MUNICIPAL**

**ATTENDU** que le conseil désire procéder à l'installation de caméras de surveillance haute définition au garage municipal suite;

**180611-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-St-Aubin**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat et l'installation de caméras de surveillance tel que stipulé dans la soumission de *Sécurité et Solution d'Affaires ADT* au montant de 4092.00\$ (taxes en sus);

**QUE** le conseil refuse le contrat de service qui est optionnel au montant de 26.95\$ (taxes en sus) par mois.

**Adopté à l'unanimité**

**6.6 ACHAT DE DOS D'ÂNE**

**ATTENDU** que le conseil a reçu une demande d'installation de dos d'âne sur le chemin Maskinongé en face du Lac Papineau afin de sécuriser le secteur et de ralentir la vitesse;

**ATTENDU** que la sécurité publique est en jeu;

**180611-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** le conseil autorise la dépense pour l'achat de dos d'âne pour des panneaux d'avertissement pour le chemin Maskinongé.

**Adopté à l'unanimité**

**6.7 DEMANDE D'ASSISTANCE AUX POMPIERS DE NAMUR POUR LE FEU DE LA ST-JEAN**

**Le conseiller monsieur Marc St-Aubin s'abstient pour cette résolution, car ce dernier est président des Loisirs de Boileau**

**ATTENDU** que le conseil désire procéder au traditionnel feu de la St-Jean comme par les années précédentes dans le cadre des célébrations de la Fête nationale qui se dérouleront au parc municipal le samedi 23 juin 2018;

**ATTENDU** que la sécurité publique est en jeu, il est important que le service de sécurité incendie puisse encadrer le feu de la St-Jean;

**ATTENDU** que la direction générale de Namur a été approchée à ce sujet et est d'accord à ce que les pompiers encadrent le feu de la St-Jean pour un montant de 450.00\$;

**180611-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** la municipalité fasse appel aux pompiers de Namur pour allumer le feu, veiller à la sécurité et éteindre le feu dans le cadre des célébrations des Fêtes nationales qui se tiendront au parc municipal le 23 juin prochain;

**QUE** les frais soient partagés à 50% avec Les Loisirs de Boileau;

**QUE** la directrice générale refacture Les Loisirs de Boileau pour la moitié du prix, soit 225.00\$.

**Adopté à l'unanimité**

**6.8 INSPECTION ET REPÉRAGE D'AMIANTE**

**180611-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** la municipalité demande à la compagnie Eco Plus de produire et un registre en conformité aux nouvelles dispositions de la CNESST sur la gestion sécuritaire de l'amiante;

**QUE** Eco Plus réalise son mandat tel que décrit dans sa soumission, le tout au montant de 1000.00\$ (taxes en sus) plus les frais d'analyse de caractérisation au montant de 60.00\$ chaque.

**Adopté à l'unanimité**

**6.9 ACHAT D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE – PG SOLUTIONS - PAIE**

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la gestion de la paie, PAIE DESJARDINS versus module de paie PG SOLUTIONS déposée par la directrice générale;

**CONSIDÉRANT** les couts annuels de PAIE DESJARDINS qui sont en moyenne sur 5 ans d'environ 1907.00\$ par année;

**CONSIDÉRANT** les frais annuels d'entretien et de soutien suite à l'achat de l'application du module de paie de PG SOLUTIONS qui sont de 625.00\$ par année;

**180611-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** le conseil autorise l'achat de l'application du module de paie de PG SOLUTIONS pour un montant de 4825.00\$ (taxes en sus);

**QUE** le conseil autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer tous les documents donnant effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

**6.10 TARIFICATION D'UTILISATION DU CONTENEUR**

**180611-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QUE** les tarifs d'utilisation du dépôt dans le conteneur soient pour les citoyens de Boileau (avec preuve de résidence):

- 15.00\$ pour l'équivalent d'une petite remorque ou boîte de camionnette
- 25.00\$ pour l'équivalent d'une remorque moyenne
- 40.00\$ pour l'équivalent d'une grande remorque

Et de

- 50.00\$ pour les contracteurs qui font des travaux dans la municipalité de Boileau (avec numéro du permis de construction ou rénovation)

**Adopté à l'unanimité**

**7.0 ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

**7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2018 totalisant un montant de 107 532.93\$.

**180611-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin**

**QUE** la facture de la RINOL soit analysée et remise pour paiement au mois de juillet pour approbation

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 96 515.43\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adopté à l'unanimité  
CERTIFICAT DE CRÉDIT**

*Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.*

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

## **8.0 DEPOT DE DOCUMENT**

### **8.1 RAPPORT DU MAIRE 2017**

**ATTENDU** que tel que le requiert l'article 176.2.2 du Code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;

**ATTENDU** que monsieur Daniel Charlebois, auditeur de la firme Charlebois Gratton, CPA Inc. a fait présentation d'un sommaire du rapport financier de la municipalité lors de la séance ordinaire du 14 mars 2018

Monsieur Robert Meyer, maire, fait ainsi qu'il suit, son rapport sur les faits saillants, à savoir:

- Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales ; (78 847\$)
- Excédent de fonctionnement non affecté : (3 527\$)
- Total des dettes à long terme : 383 661\$
- Total des immobilisations, valeur nette comptable : 4 012 083\$
- Total des dépenses d'immobilisation : 289 313\$

### **8.2 DÉPÔT DU RAPPORT RECYC-QUÉBEC**

Un rapport synthèse concernant la déclaration 2017 du coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice 2017 au montant de 17 935\$ est déposé au conseil. Ce rapport a été transmis le 6 juin 2018 à Recyc-Québec.

## **9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

Onze (11) citoyens présents

Monsieur le maire répond aux différentes questions des citoyens

**10.0 VARIA**

Aucun point n'est traité

**11.0 CORRESPONDANCES DIVERSES**

Aucune correspondance

**12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**180611-18 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts**

**QUE** la séance soit et est levée à 21h05

**Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Robert Meyer  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice générale, secrétaire-trésorière